

DECLARATION DES PERFORMANCES
N° 0007-106

1. Code d'identification unique du produit type:
Plafond suspendu: élément d'ossature
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:
Profil de rive (Voir étiquette)
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:
Éléments d'ossature de plafond suspendu
4. Nom, raison sociale ou adresse déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:
SAINT-GOBAIN EUROCOUSTIC
1 place Victor Hugo 92411 Courbevoie
www.eurocoustic.com
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:
Non applicable
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:
AVCP Système 3 ou 4 pour la réaction au feu
AVCP Système 3 pour la tenue sous charge
AVCP Système 4 pour la durabilité
7. Cas des produits couvert par la norme harmonisée:
Pour les produits Alu, COR et EuroColor (dans le tableau 9), le CSTB (n° 0679) ou le MPA (n° 0761) a réalisé une détermination du produit type sur la base d'essais de type (reposant sur l'échantillonnage réalisé par le fabricant), de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit selon le système 3 pour la caractéristique de réaction au feu.
Il a délivré un rapport d'essai.

Pour les produits revêtus PVC (dans le tableau 9), aucune performance de réaction au feu n'a été déterminée ; ils sont classés F selon la décision de la commission 2000/147/CE (AVCP Système 4).

Pour tous les produits différents de ceux précités, il n'est pas nécessaire de soumettre les produits à un essai réaction au feu ; ils sont classés A1 selon les décisions de la commission 96/603/CE pour les produits en acier galvanisé ou 2010/737/UE pour les produits en acier prélaqué polyester (AVCP Système 4).

Le TNO (n° 1153) a réalisé une détermination du produit type sur la base d'essais de type (reposant sur l'échantillonnage réalisé par le fabricant), de calculs relatifs au type, de

valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit selon le système 3 pour la caractéristique de tenue sous charge.

Il a délivré un rapport d'essai.

Une détermination du produit type sur la base d'essais de type, de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit selon le système 4 pour la caractéristique de durabilité ont été réalisés.

L'organisme notifié n'intervient pas.

8. Déclaration des performances concernant un produit pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:
Non applicable

9. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles				
Désignation Produit	Réaction au feu	Tenue sous charge		Durabilité: protection contre la corrosion
		Entraxe de fixation mm	Charge ponctuelle admissible (Feff 0.8) N	
Cornière 19x19	A1	PND	PND	Classe B
Cornière 24x19	A1	250	39	Classe B
Cornière 24x19 Corro-Plus	A1	250	39	Classe C/D*
Cornière 24x19 EuroColor ou autres couleurs	A2 - s1, d0	250	39	Classe B
Cornière 24x24	A1	PND	PND	Classe B
Cornière 24x35	A1	PND	PND	Classe B
Cornière 30x30	A1	PND	PND	Classe B
Cornière 30x30 EuroColor ou autres couleurs	A2 - s1, d0	PND	PND	Classe B
Cornière 40x40	A1	PND	PND	Classe B
Cornière cintrable (revêtue PVC)	E	PND	PND	Classe B
Cornière Joint Creux	A1	PND	PND	Classe B
Coulisse	A1	PND	PND	Classe B
Coulisse murale	A1	PND	PND	Classe B
Coulisse murale EuroColor ou autres couleurs	A2 - s1, d0	PND	PND	Classe B
Profil F	A1	PND	PND	Classe B

* Convient pour des situations spécifiques de classe D, à fonder sur un jugement d'expert (Tableau 8 NF EN 13964 : 2014)

Toutes les caractéristiques essentielles listées en première ligne de ce tableau correspondent à celles décrites dans la NF EN 13964:2014.

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Monsieur Eric ESCALLETES
Directeur B.U. Plafonds Eurocoustic
A Courbevoie, le 29/08/2018

